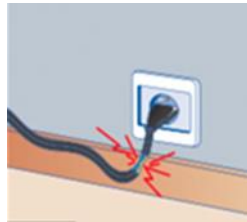


### C'est quoi un précurseur ?

C'est un **danger** ou **objet visible** dans l'environnement de travail susceptible de créer une **situation dangereuse** ou un **presque accident**.

Voici quelques exemples de précurseurs :

- **Chutes de plain-pied** : câbles, outils qui traînent au sol, ...
- **Risque électrique** : Absence de dispositifs de condamnation, ...
- **Manutention manuelle** : Absence de matériel pour la manutention mécanique, ...
- **Travaux en hauteur** : Absence de PIRL, absence de contrôle d'un échafaudage, ...



### Pourquoi c'est important de les remonter ?

La remontée des précurseurs vise à augmenter la prévention des accidents.

### Comment faire remonter les précurseurs ?

- Causerie
  - Visite ou Contact
  - Fiche stop
- Sous format papier, par mail ou en [ligne](#) pour les fiches stop

### Comment les éviter ?

- Faire attention à son espace de travail.
- Mettre en place des parades pour les supprimer ou s'en protéger.



Intitulée : Sécurité : une responsabilité commune / Durée : 2.19min / Réf. SeTCV006  
/ Source : prevent TV



Intitulée : La minute FARAL : Faire remonter les presque accidents est-ce vraiment jouable ? / Durée : 2.06min / Réf. SeTCV005  
/ Source : FARAL

ORIGINAL A CONSERVER SUR SITE ET / OU EN AGENCE  
ENVOYER UNE COPIE AU SERVICE QHSE.DATE <sup>(1)</sup> : ANIMATEUR <sup>(6)</sup> : DUREE <sup>(3)</sup> : NB DE SESSION <sup>(4)</sup> :THEME <sup>(5)</sup> : Thème QHSE – Semaine Sécurité du 21 au 25 juin 2021SUJETS ABORDES <sup>(5)</sup> :

- Thème QHSE n°63 – Les précurseurs
- Thème QHSE n°64 – La manutention
- Thème QHSE n°65 : Les travaux en hauteur
- Thème QHSE n°66 – Le risque électrique
- Thème QHSE n°67 – Les chutes de plain-pied

COMMENTAIRES DES PARTICIPANTS <sup>(7)</sup> : .....**Amélioration des performances QHSE** <sup>(8)</sup>

N°	Analyse des Faits / Constats / Ecart / Situations dangereuses / Presqu'accident / Non-conformité / Dysfonctionnements	Propositions d'action Correctives / Préventives

**Décision de traitement de la proposition d'action corrective / préventive** <sup>(9)</sup>

N°	Décision de traitement	N°	Décision de traitement
	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

*Toute décision de traitement d'une action corrective / préventive sera prise en commun accord entre le Responsable QHSE, le Responsable d'affaire, le Chef d'Agence et autre personne concernée.*

(1) Date(s) à(ux) laquelle(s) s'est déroulée la formation.	(2) Nom, prénom et signature des personnes ayant été formées.
(3) Durée de la causerie en nombre d'heure(s).	(4) Nombre de session de formation réalisée par l'animateur.
(5) Sujet et thèmes évoqués lors de la causerie.	(6) Nom, prénom de l'animateur de la causerie
(7) Remarques émises par les participants sur le sujet et les thèmes évoqués.	(8) Analyse des observations, remarques et propositions d'amélioration émises par les participants sur le sujet et les thèmes évoqués.
(9) Décision de prise en compte ou non des propositions d'amélioration.	(10) Emargement obligatoire des personnes présentes à la causerie.









Agence/Service : \_\_\_\_\_  
 Client : \_\_\_\_\_  
 Site/Affaire : \_\_\_\_\_

1 Date : \_\_\_\_\_  
 Auditeur : \_\_\_\_\_  
 Noms participants : \_\_\_\_\_

A destination de : la Direction, Chef d'agence & de Service, Chargé d'affaires, Conducteur de Travaux

**1** **Audit**

<p><b>Thèmes Prioritaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li> Préparation de travaux</li> <li> Equipement de Protection Individuelle (EPI)</li> <li> Consignes d'urgences (Accident, incendie, gaz...)</li> <li> Culture sécurité</li> </ul>	<p><b>Thèmes Spécifiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li> Infrastructure, véhicule et engin</li> <li> Ergonomie et aménagement de la zone de travail</li> <li> Manutention manuelle (Gestes et postures)</li> <li> Ressources matérielles (EPC, outillages, matériels)</li> <li> Environnement (Tri sélectif et traitement des déchets)</li> <li> Qualité</li> <li> Autres (Sûreté, Radioprotection, ...)</li> </ul>
--	---

**Précurseurs**

Manutention Manuelle   
  Chute de plain-pied   
  Travaux en hauteur  
 Autres : \_\_\_\_\_

**2** **Constats et Analyses**

**Actions Immédiates réalisées**

1 : Re-sensibilisation    2 : Sécurisation du poste de travail    3 : Arrêt Chantier  
 4 : Alerte précisez si elle est Interne ou Externe    5 : Autres (mettez le détail de l'action)

N°	Détails	<b>Pilote</b>
		A : Chef de chantier/ Chef d'équipe B : Chargé d'affaires / Conducteur de travaux C : Autres (Précisez)

**4** **Points positifs et Bonnes pratiques :**

**3** **Proposition d'Actions :**

**5** **Contrôle efficacité :**



# CAUSERIE QHSE

Agence / Service :

Client :

Site / Affaire

Page  
1 / 2

ORIGINAL A CONSERVER SUR SITE ET / OU EN AGENCE  
ENVOYER UNE COPIE AU SERVICE QHSE.

DATE <sup>(1)</sup> : ANIMATEUR <sup>(6)</sup> : DUREE <sup>(3)</sup> : NB DE SESSION <sup>(4)</sup> :

THEME <sup>(5)</sup> : .....

SUJETS ABORDES <sup>(5)</sup> : .....

.....

.....

.....

COMMENTAIRES DES PARTICIPANTS <sup>(7)</sup> : .....

.....

.....

.....

.....

### Amélioration des performances QHSE <sup>(8)</sup>

N°	Analyse des Faits / Constats / Ecart / Situations dangereuses / Presqu'accident / Non-conformité / Dysfonctionnements	Propositions d'action Correctives / Préventives

### Décision de traitement de la proposition d'action corrective / préventive <sup>(9)</sup>

N°	Décision de traitement	N°	Décision de traitement
	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

*Toute décision de traitement d'une action corrective / préventive sera prise en commun accord entre le Responsable QHSE, le Responsable d'affaire, le Chef d'Agence et autre personne concernée.*

(1) Date(s) à(ux) laquelle(s) s'est déroulée la formation.	(2) Nom, prénom et signature des personnes ayant été formées.
(3) Durée de la causerie en nombre d'heure(s).	(4) Nombre de session de formation réalisée par l'animateur.
(5) Sujet et thèmes évoqués lors de la causerie.	(6) Nom, prénom de l'animateur de la causerie
(7) Remarques émises par les participants sur le sujet et les thèmes évoqués.	(8) Analyse des observations, remarques et propositions d'amélioration émises par les participants sur le sujet et les thèmes évoqués.
(9) Décision de prise en compte ou non des propositions d'amélioration.	(10) Emargement obligatoire des personnes présentes à la causerie.

